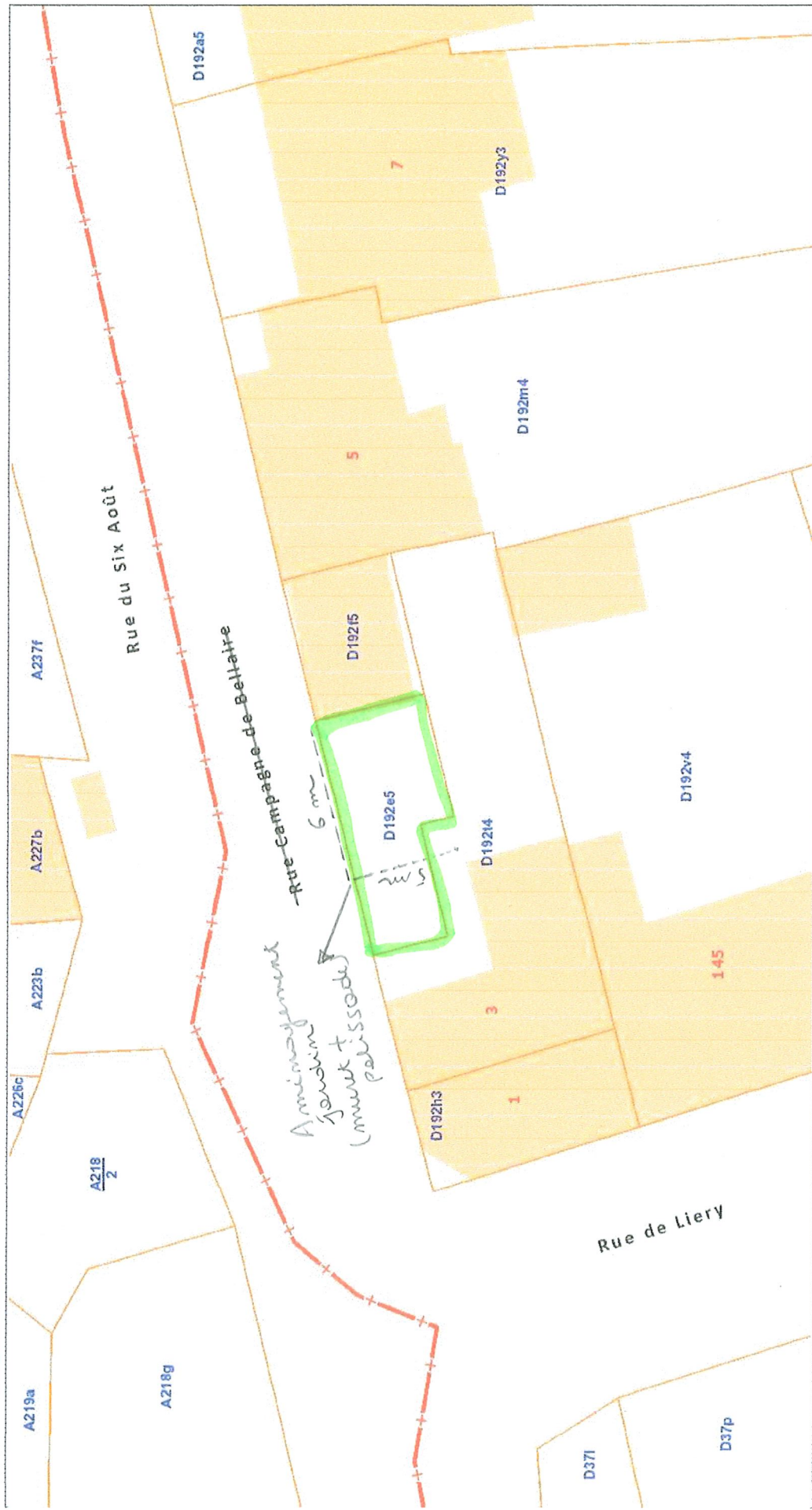




Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :
FLERON 2 DIV/RETINNE/

Situation la plus récente
Fait le 17/02/2022
Échelle : 1 : 250



L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et joint de la propriété intellectuelle comme reprises et joint de la propriété intellectuelle. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Epr_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.

